



MUNICIPALITE
Législature 2021-2026

RENOI DU

PREAVIS MUNICIPAL XX/2022

pour des travaux de réaménagement du cimetière
de la commune de Commugny

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le cimetière se situe à côté du Temple de Commugny et se compose actuellement de deux parties. L'ancienne est divisée en divers secteurs : columbarium, concessions, tombes à la ligne et tombes cinéraires. La nouvelle ne comprend que des tombes à la ligne.

La Municipalité a étudié un projet de réaménagement et a fait appel à une entreprise spécialisée en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers. Le projet porte sur :

- l'intégration d'un deuxième columbarium et d'un jardin du souvenir avec pose de bancs pour le recueillement et les cérémonies,
- la dissociation des différents espaces et cheminements par divers matériaux,
- l'amélioration de la zone de réserve de terre et de l'emplacement des conteneurs de déchets,
- le renforcement de la végétation en plantant des arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.

Ces aménagements permettront également de rendre ce lieu plus accueillant pour les familles, parents et amis.

Décision

Au vu des éléments précités, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir renvoyer cet objet pour examen auprès des Commissions concernées.

Commugny, le 03 mai 2022

Au nom de la Municipalité

le syndic

la secrétaire

X. Wohlschlag

N. Sereno-Régis